

Oublie problématique et chapeaux

Par **Didier18**, le 13/01/2014 à 20:39

Bonjour,

J'ai fait mes partiels, et j'ai réalisé que, concernant ma dissertation en droit constitutionnel, j'ai oublié la problématique (juste l'écrire dans l'intro, pas dans la dissertation), mais j'ai également oublié les chapeaux introductifs.

A votre avis, est-ce que c'est le 0 obligatoire ?

Par **bulle**, le 14/01/2014 à 07:28

Bonjour,

Je vous renvoie à ce sujet: <http://www.juristudiant.com/forum/oubli-de-la-problematique-t20764.html>